

17 - LE VAL D'ISSOLE



Relief vallonné de collines boisées
où pointent les affleurements calcaires,
entre lesquelles s'ouvrent des étendues viticoles
au pied de villages perchés.

Communes : Garéoult, Sainte-Anastasie-sur-Issole, Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Camps-la-Source, Néoules, Forcalqueiret, La Roquebrussanne, Mazauges*, Signes*, Belgentier*, Méounes-lès-Montrieux*, Cuers*, Brignoles*, La Celle*, Solliès-Toucas*, Puget-Ville*, Carnoules*, Rocbaron*, Pignans*, Gonfaron*, Le Luc*, Solliès-Pont*, Le Thoronet*, Cabasse*, Vins-sur-Caramy*, Le Cannet-des-Maures*. (*partiel)

Intercommunalités : Val d'Issole, Comté de Provence, Coeur du Var, Vallée du Gapeau

Données générales

Altitude maximale : 871 m (au Nord de Signes)

Altitude minimale : 120 m

Population : 70176 habitants (INSEE99)

Densité moyenne : 149 hab/km²

Surface (environ) : 472,5 km²

PRÉSENTATION

AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

En prolongement de la Sainte-Baume, un relief contrasté de massifs austères et secs, majestueux entre des bassins agricoles et viticoles.

Un caractère calcaire et méditerranéen affirmé.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

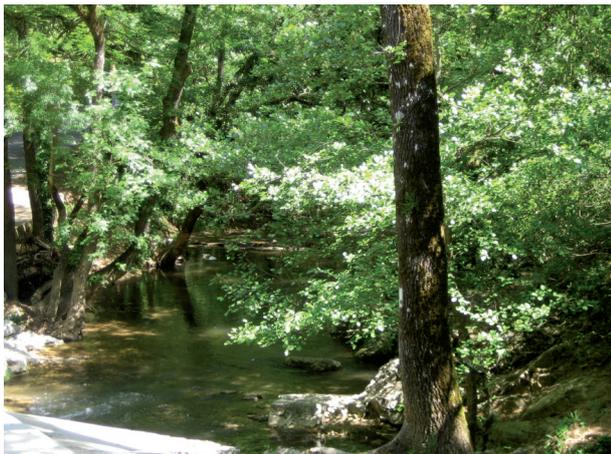
L'entité est en prolongement de la Sainte-Baume qui s'élève à l'Ouest.

Elle se termine par des rebords boisés qui surplombent le bassin de Brignoles et la vallée du Caramy au Nord, et la dépression permienne au Sud et à l'Est.

La plaine agricole de Signes à l'extrémité Ouest est à l'articulation des entités de la Sainte-Baume, du plateau du Siou Blanc et du Val d'Issole, à laquelle elle se raccorde de par son profil.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Les massifs dont les sommets atteignent 600 à 800 mètres d'altitude, prolongent l'épaule de la Sainte-Baume ; leur importance décroît en s'éloignant vers l'est : le massif de Mazaugues, la Montagne de la Loube (sommets à 830 mètres), la Barre de Cuers (698 m) et le Pilon de Saint-Clément, la Barre de Saint-Quinis (636 m), le massif à l'Est de Rocbaron (592 m) ; les derniers reliefs plus collinaires entre 300 et 350 mètres forment à l'Est le rebord de la dépression permienne (dénivelé de plus de 150 mètres)

Les pentes au dénivelé de 300 à 400 mètres sont abruptes.

Les petites plaines agricoles qui séparent les massifs ont des fonds assez plats dont l'altitude moyenne décroît vers l'Est, de 300 à 250 mètres.

HYDROGRAPHIE

L'entité est structurée sur le bassin versant de l'Issole qui fait le lien d'Ouest en Est entre les villages, de la Roquebrussane à sa source, à Flassans-sur-Issole avant que la rivière ne retrouve le Caramy, puis le fleuve Argens.

Le vallon du Gapeau marque la limite Ouest. Le vallon de La Foux en est un affluent.

GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Les plissements d'orientation Est/Ouest datent de la fin de l'Ère Secondaire, comme celui qui a soulevé la Sainte-Baume.

La roche des massifs, dure et grise, est principalement constituée de dolomies et de calcaires dolomitiques. Elle affleure souvent. L'érosion a façonné les rochers ruiniformes des sommets.

ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Outre dans les grands massifs boisés et leurs affleurements rocheux, l'intérêt écologique dans l'entité se concentre sur les petites zones humides, petits lacs ou mares qui constituent des milieux particulièrement riches, surtout présents près de Garéoult et de Bessur-Issole (Grand Laoucien, Gavoti...).

AGRICULTURE ET FORÊT

La SAU est assez faible, entre 10 et 20 % du territoire. Elle atteint cependant plus d'un tiers sur la commune de Garéoult. D'une manière générale, la SAU diminue depuis une vingtaine d'années, et le nombre d'exploitants a été divisé jusqu'à 3.

La culture de la vigne est majoritaire mais elle a tendance à régresser, malgré le classement en AOC «Coteaux Varois».

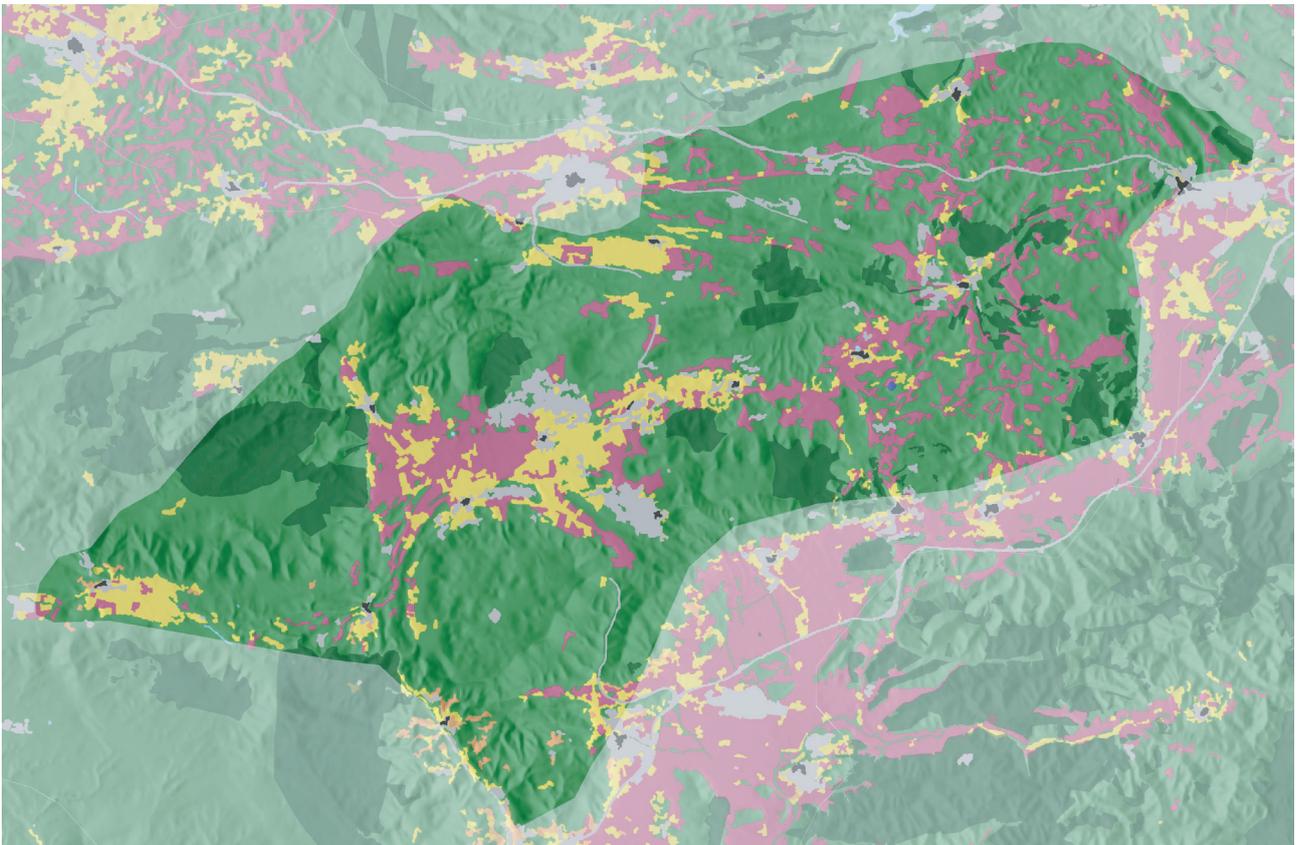
Dans certaines zones, les grandes cultures dominent (Garéoult, Camps-la-Source, Forcalqueiret) ; elles ont aussi tendance à régresser. Les cultures fourragères sont peu présentes (sauf à Méounes-les-Montrieux où plus des trois quarts de la SAU est en herbe). L'olivier est en régression.

L'espace forestier est très étendu, essentiellement constitué de forêts de feuillus (chênes pubescents et chênes verts notamment). On rencontre tout de même quelques forêts mixtes ou de conifères (Pin d'Alep).

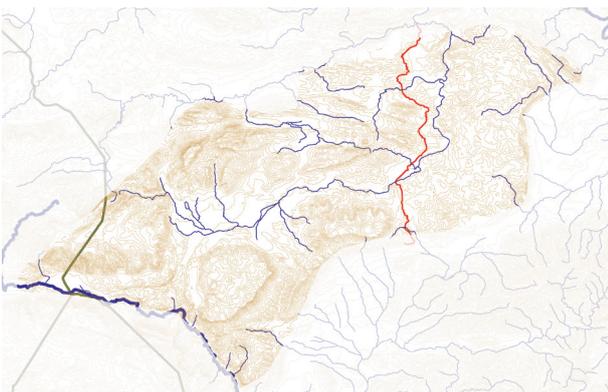
La propriété est en grande majorité privée. Seuls quelques massifs sont publics, comme la forêt domaniale de Mazaugues ou le Bois de Garéoult.



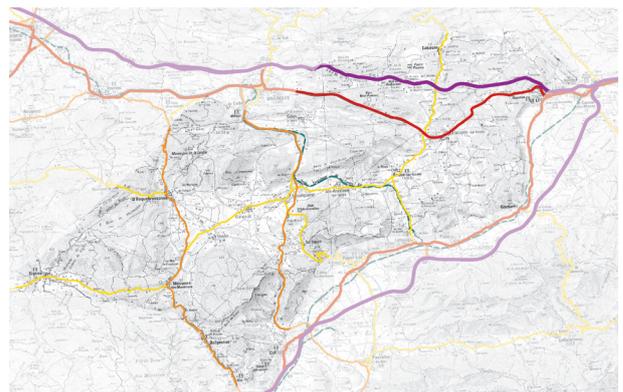
Occupation du sol



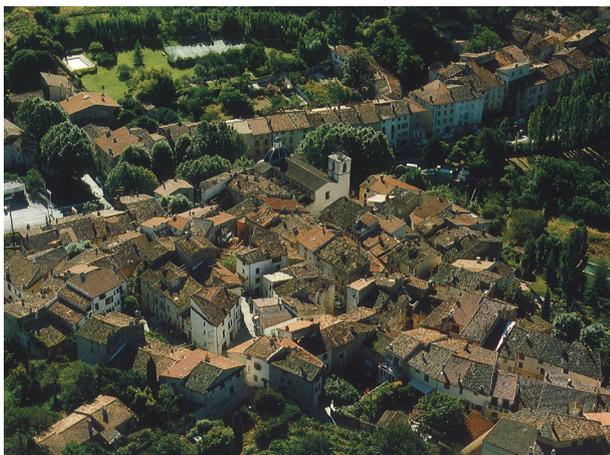
Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE



d.r.

FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

Les villages sont nombreux mais de petite taille. Ils sont situés dans les plaines agricoles. L'habitat était groupé.

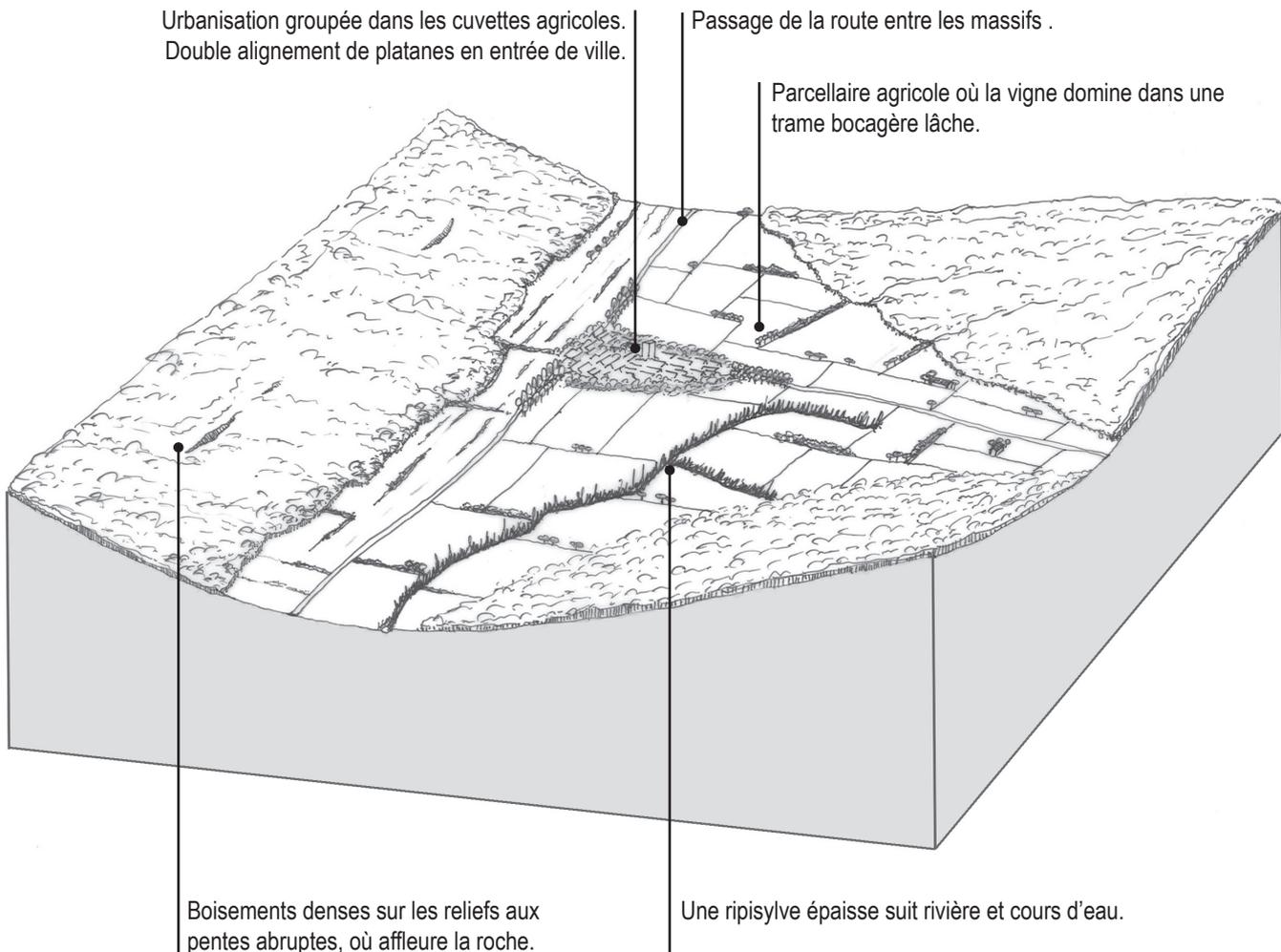
De nouveaux secteurs urbanisés se développent autour des villages, renforçant un écart ou étendant le village sur un versant bien exposé en adret, comme à Garéoult sur les premières pentes sous le bois communal.

La situation des villages est très contrastée : type groupé et perché, sur un ligne en plaine, en bord de lac.

Les voies qui relient les villages passent entre les massifs, empruntant les petites plaines agricoles.

Les deux voies principales sont d'orientation Nord / Sud : la D43 entre Brignoles et Cuers, et la D5/ D554 entre Tourves et Solliès-Ponts qui passent par des vallons étroits, respectivement de la Foux et du Gapeau. Leur tracé a été renforcé et requalifié, ce qui accentue la pression urbaine au cœur de l'entité.

STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



SITES CLASSÉS :

- Lac et partie des rives (Besse-sur-Issole)
- Site des Orris (La Roquebrussanne)
- Lac du Grand Laoucien (La Roquebrussanne)
- Grotte dite 'des Rampins' (Méounes-les-Montrieux)

SITES INSCRITS :

- Une partie des rives du Lac (Besse-sur-Issole)

MONUMENTS HISTORIQUES :

Chapelle de l'ancienne Chartreuse de Montrieux-le-Vieux (Méounes-les-Montrieux) ; menhir de Champduy, lieu-dit 'La Pierre Plantée' (Cabasse)

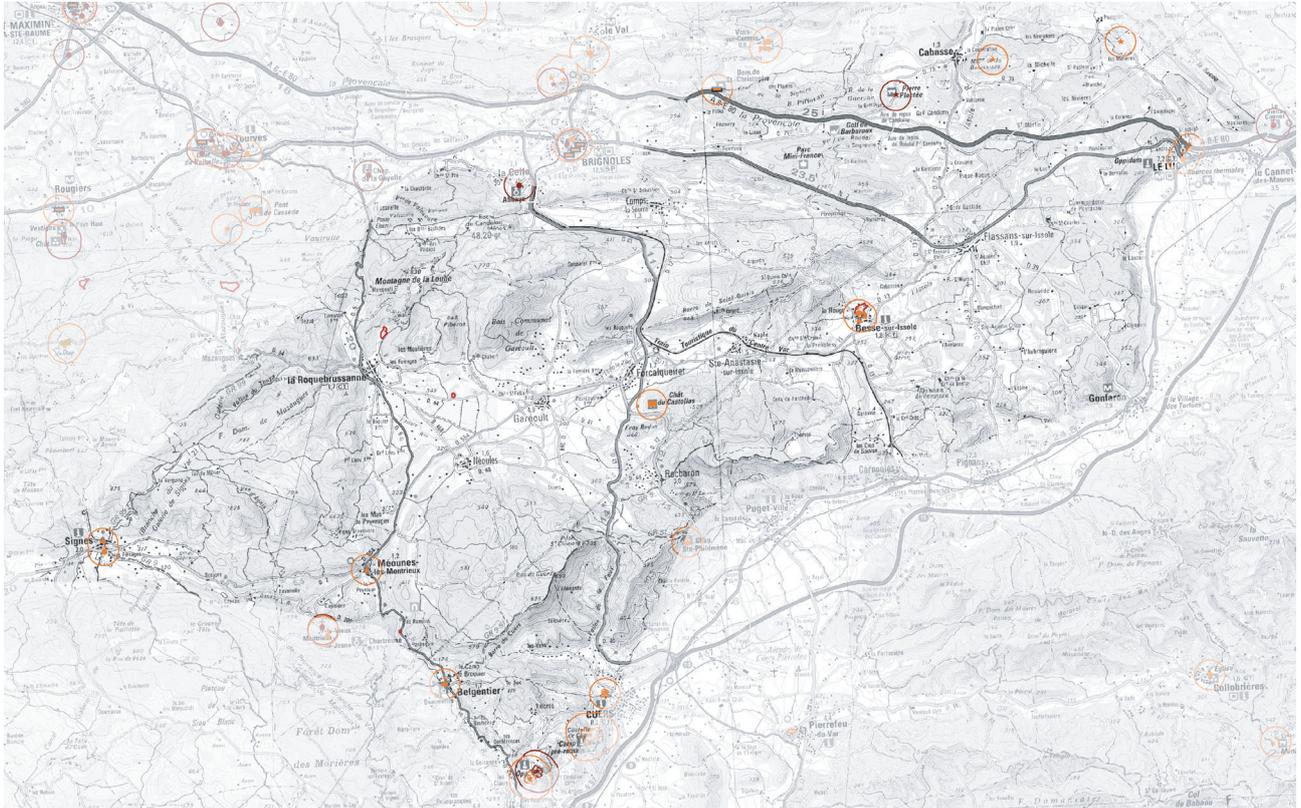


AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Vue panoramique depuis le sommet de la montagne de la Loube.

d.r.

Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

> Pression urbaine depuis les territoires plus urbanisés qui entourent cette entité, de Brignoles ou de la dépression permienne.

> Fragilité de l'espace agricole, et notamment de la viticulture : l'arrachage des pieds de vigne et le passage des parcelles en friches peut entraîner une transformation rapide des paysages.



> Manque d'entretien et d'exploitation des boisements et de leur potentiel (valorisation énergétique notamment).

ENJEUX LOCALISÉS

